

Publié le 3 décembre 2008

## Un bassin d'orage à Montpellier

En période d'intempéries, le principal réseau du centre de Montpellier, mêlant eaux usées et eaux pluviales, générant des déversements, principalement dans le ruisseau des Aiguerelles. Ce dernier est situé dans le quartier du futur Hôtel de Ville, programmé en 2010. Pour contrôler les déversements et préserver la qualité des eaux par temps de pluie, l'agglomération et la ville ont lancé la construction d'un bassin d'orage. La Serm, maître d'ouvrage délégué, a conduit les travaux, veillant à ce que l'ouvrage s'intègre au projet de parc paysagé.



A Montpellier, les orages ne sont pas fréquents mais d'une violence parfois dévastatrice. La ville doit chaque année faire face aux désordres engendrés par les crues du Lez, le fleuve côtier qui la traverse. En période d'intempéries, eaux usées et eaux de pluie se déversent principalement dans le ruisseau des Aiguerelles. Le quartier où il se situe, futur quartier de l'hôtel de Ville, fait l'objet d'un ambitieux programme d'urbanisme, déplaçant en 2010 les services municipaux dans le quartier de Port Marianne, au sud-est de la ville, qui poursuit ainsi son extension vers la mer.

Les futures constructions se situant à proximité du chenal de convergence de trois collecteurs, il a été décidé que le bassin d'orage serait confectionné au sein même du site et à la convergence de ceux-ci. Les deux opérations sont désormais réalisées conjointement par la Serm, l'ouvrage du bassin d'orage devenant partie intégrante et même valorisation durable de la vaste opération d'urbanisation en cours.

Avec le bassin d'orage, la grande partie des eaux pluviales, hors intempéries importantes, se trouvent captées dans l'ouvrage enterré à une profondeur de 8 mètres ; elles sont ensuite dirigées pour leur assainissement jusqu'à la station d'épuration de la Communauté d'agglomération de Montpellier, MAERA. Lors des orages exceptionnels au-delà du bassin d'orage, un chenal aval a été construit afin que les pluies dépassant la capacité du bassin aillent se déverser dans le Lez.

Intégré dans un vaste schéma d'amélioration de l'assainissement des eaux usées de la ville et des communes de l'agglomération, le bassin d'orage des Aiguerelles concilie deux objectifs : maîtriser les eaux du Lez et les risques d'inondations et préserver la qualité de l'eau. D'une envergure de 100 x 40 mètres, l'ouvrage béton est actuellement en période de mise en service. Fin 2008, sa surface sera aménagée pour devenir la partie arborée du site.

Par Marie-Anne RAMAZZINA